

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE GESTION DES HEURES D'ENSEIGNEMENT



SAGHE (Système Automatisé de Gestion des Heures d'Enseignement) est une application de gestion et de suivi des heures d'enseignement personnalisés.

SAGHE s'adresse aux enseignants, aux gestionnaires administratifs, aux responsables de formation et à la direction de l'établissement. Ces acteurs auront, selon leur niveau, un accès pour consulter, modifier ou valider les informations.

La mise en place de SAGHE présente un double enjeu :

- ⦿ Le pilotage centralisé par l'établissement de la charge d'enseignement
- ⦿ La gestion de proximité des services d'enseignement au niveau des composantes et l'accès facilité aux informations par les utilisateurs



ENSEIGNANTS

Mise en place de **SAGHE** à l'Université de Toulon



CONTACT

Direction des Moyens et de l'Aide au Pilotage
dmap@univ-tln.fr
1^{er} étage du bâtiment V • Campus de La Garde





CE QUE ÇA CHANGE POUR L'UNIVERSITÉ

- Une **démarche collective** impliquant tous les acteurs et qui permet la liaison entre :
 - L'offre de formation
 - La charge d'enseignement
 - La gestion du potentiel d'enseignement et des heures complémentaires d'enseignement (HC) associées.
- Un outil pleinement **intégré dans le Système d'Information** de l'UTLN et disposant de fonctionnalités évolutives s'adaptant à la stratégie de l'établissement
- Une procédure de **gestion des heures commune à toutes les composantes**
- Une **gestion de proximité** des services d'enseignement au niveau des composantes
- Un **meilleur service rendu à l'utilisateur** : par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), suivi du service, des Heures Complémentaires (HC), validation en ligne de la fiche de service, etc.
- Un respect des **obligations réglementaires** (certification du service fait)
- Une meilleure **efficacité du paiement** des HC
- Une **mesure de l'écart** entre prévisionnel et réalisé
- Des **outils de pilotage** pour les composantes et la direction de l'université



CE QUE ÇA CHANGE POUR LES UTILISATEURS

- Une **simplification** de la constitution des services d'enseignement (gestion, affectation...)
- Une **vérification automatique** de la validité de ces services (réglementation RH, règles locales...)
- L'**analyse et la prévision** du coût de l'offre de formation en termes de charge d'enseignement
- Le **suivi et la gestion des services d'enseignement**, y compris la phase d'évaluation et de mise en paiement des heures complémentaires.
- Un outil **simplifiant les démarches** : dématérialisation des pièces, validation sécurisée en ligne.



JE SUIS ENSEIGNANT TITULAIRE

- **Suivi des heures prévisionnelles**
Les fiches de service prévisionnelles éditées en papier sont maintenant consultables en ligne dans votre Environnement Numérique de Travail (ENT).
- **Validation des fiches prévisionnelles et réalisées**
Elle se fait en ligne de manière sécurisée.
- **Suivi du paiement des heures complémentaires**
Il se fait également en ligne depuis votre espace personnalisé sur l'ENT.
- **Demande de dépassement de plafond**
La procédure est identique, elle prévoit l'envoi d'un imprimé à la Direction des Ressources Humaines.
- **Demande de décharge**
La procédure est identique, elle prévoit l'envoi d'un imprimé à la Direction des Ressources Humaines



JE SUIS ENSEIGNANT VACATAIRE

- **Constitution et suivi du dossier administratif et pédagogique**
Les éléments constitutifs des dossiers :
 - administratif et pédagogique : pour les nouveaux
 - administratif : pour les renouveléssont à transmettre au pôle gestion des enseignements de la composante.
 - L'accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) ainsi que la délivrance de la carte multiservices seront possibles dès vérification de la recevabilité du dossier par la Direction des Ressources Humaines.
- **Signature du contrat**
La signature reste manuelle
- **Paiement des heures d'enseignement**
Le suivi du paiement se fait sur l'ENT